

**Mémoire concernant le projet d'implantation d'un parc d'éoliennes dans la M.R.C. de Rivière-du-Loup et plus spécifiquement dans les municipalités de Cacouna, l'Isle-Verte, St-Arsène et St-Épiphane.**

Je suis Jean-Paul Marquis producteur agricole exploitant une ferme située dans la paroisse de Cacouna. J'interviens aussi au nom de mon fils Donald qui est aussi propriétaire d'une ferme contiguë à ma ferme que nous exploitons en commun. Ces deux fermes sont spécialisées en grande culture.

Ce projet d'implantation d'éoliennes nous interroge parce que si l'on fait référence au document que Sky Power a fait circuler lors de la présentation de son projet au cours de l'hiver 2006, nos fermes seraient traversées par les rangées d'éoliennes. Il nous préoccupe parce qu'il viendrait perturber l'organisation rationnelle de nos exploitations. Nos fermes sont divisées de façon telle que l'égouttement se fait nord - sud ou vice-versa, selon la pente du terrain. Les rangées d'éoliennes présentées dans le projet seraient implantées est – ouest et le chemin qui relierait ces éoliennes qui servirait à la construction et à la maintenance de ces éoliennes serait aussi est – ouest, ce qui aurait un impact sur l'écoulement normal des eaux parce que nos champs sont séparés à tous les acres (210 pieds) par un fossé nord – sud.

Autre préoccupation : la durée du contrat que Sky Power demande au producteur (25 ans renouvelable automatiquement, est inacceptable, on ne peut hypothéquer nos fermes pour une si longue période puisque nos descendants subiraient les mêmes inconvénients que nous vivons avec ce projet.

L'implantation d'éoliennes à Cacouna changerait aussi l'aspect visuel du territoire de la municipalité. Les gens qui circulent sur l'autoroute 20, la 132 ou la 291 sont habitués à voir le fleuve, les montagnes et l'architecture des constructions que l'on retrouve sur ce territoire, la vision que nous avons serait faussée par l'implantation d'éoliennes le long de ces routes.

Quant à l'aspect financier du projet, les retombées monétaires sont tellement minimes que ce serait une perte de temps d'en discuter.

Je ne suis pas contre l'énergie éolienne mais le territoire de la province de Québec est assez vaste qu'il y a sûrement d'autres endroits où le vent est favorable pour implanter un tel projet qui ne viendrait pas perturber l'existence des individus de notre municipalité. Cacouna n'est pas un endroit pour implanter un parc d'éoliennes.

Jean-Paul Marquis